



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande de délivrance par équivalence d'un titre de conduite des bateaux de plaisance à moteur



N° 14683*03

avec un titre ou une qualification professionnelle
avec un titre de conduite étranger

Eaux maritimes :

option « côtière »
extension « hauturière »

Eaux intérieures :

option « eaux intérieures »
extension « grande plaisance eaux intérieures »

Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié - Arrêté du 28 septembre 2007 modifié - Arrêtés du 6 et du 21 juillet 2011, 8 février 2013

Titre ou qualification motivant la demande

Identification du demandeur

Madame

Monsieur

Nom

Prénoms

Né(e) le

A

Nationalité

Adresse complète :

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

Documents à fournir à l'appui de la présente demande complétée et signée

Dans tous les cas

- Une photo d'identité en couleur
- Une photocopie d'une pièce d'identité
- Un timbre fiscal électronique de 70 € correspondant au droit de délivrance

Pour les demandes d'équivalence avec un titre ou une qualification professionnelle

- Une copie du titre professionnel détenu ou toute pièce justifiant la présente demande
- Une copie du certificat restreint de radiotéléphoniste ou d'un titre équivalent (éventuellement)

Pour les demandes d'équivalence avec un titre étranger

- L'original du titre détenu (éventuellement avec traduction par un traducteur assermenté)
- Une copie du certificat restreint de radiotéléphoniste (ou d'un titre équivalent avec sa traduction par un traducteur assermenté)
- Une enveloppe affranchie au tarif recommandé à votre adresse pour retour du titre original
- Un certificat médical de moins de 6 mois

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts

Fait à :

Signature

Le,

Ce formulaire, accompagné des pièces à fournir doit être adressé au service instructeur du lieu de résidence (cliquer dans le lien ci-dessous sur le site du ministère de la Transition écologique – [Coordonnées des services plaisance pour les permis de conduire les bateaux de plaisance à moteur \(maritime ou fluvial\)](#))

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du service destinataire du présent formulaire.